

OBJECTIF LOGEMENTS

Dernière mise à jour : 05-01-2013

Logement: C. Duflot veut "tout faire" pour atteindre des "objectifs ambitieux"

La ministre du Logement, Cécile Duflot, a affirmé jeudi qu'elle voulait "tout faire" pour atteindre la construction de logements neufs, notamment les 150.000 sociaux par an promis pendant la campagne électorale.

"L'objectif est de relancer l'activité de la construction, notamment avec 150.000 logements sociaux neufs dont 120.000 HLM", a déclaré Mme Duflot lors de la visite d'un chantier en construction de 46 logements et 236 studios dans une résidence sociale du groupe 3F.

Pour Mme Duflot "l'Etat a mis les moyens financiers" et va mettre à disposition des collectivités locales "des terrains publics" pour y construire des logements sociaux une fois que "la loi sera promulguée" au Journal Officiel, après que le Conseil constitutionnel l'aura jugé conforme.

La ministre du Logement, qui était accompagnée du président de la Fédération française du bâtiment (FFB), Didier Ridolet, a indiqué à l'AFP qu'un "pacte", comprenant des objectifs chiffrés, entre l'Etat et l'Union sociale pour l'habitat (USH), qui regroupe les organismes HLM, serait signé "avant la fin du premier trimestre".

Mme Duflot a assuré que les problèmes du prêt de 1 milliard d'euros par an, pendant 3 ans, que doit consentir la Caisse des Dépôts (CDC) à Action Logement (ex-1% Logement), afin que ce mouvement soutienne l'activité des HLM, qui devait intervenir avant fin 2012, serait "réglé" prochainement.

A propos du super-PLAI (prêt locatif aidé d'intégration), pour des logements avec des niveaux de loyers minorés pour répondre aux besoins des ménages les plus fragiles pour lesquels le parc locatif social neuf n'est pas accessible, Mme Duflot a affirmé qu'un accord entre la CDC et l'USH devrait intervenir "en février ou mars".

Quatre mille à cinq mille logements de ce type, sur les 150.000 sociaux par an, devraient pouvoir être édifiés grâce à des subventions plus importantes de l'Etat et des prêts super-bonifiés, avait indiqué l'entourage de Mme Duflot en septembre.

Interrogée sur la réquisition de logements vides pour accueillir des sans-abri, Mme Duflot a réaffirmé que c'était une "procédure longue" qui devait se faire "dans le respect de la loi" et non pas "avec un pied de biche" comme l'avait suggéré l'association Droit au logement (DAL).

Enfin, Mme Duflot, reconnaissant que "la crise du logement est une réalité", a demandé d'être jugée sur l'ensemble de sa politique "dans 2 ou 3 ans", une fois qu'elle aura porté ses premiers fruits.